

ratu ment avec des magistrats intégrés.

Nous voulons : Qu e toutes les exploitations organisées en compagnie appartiennent à l'Etat; que toutes les machines de toute espèce appartenant à l'Etat, que toutes les machines de toute espèce appartenant à l'Etat; que toutes les machines de toute espèce appartenant à l'Etat...

Vassel : Jamais je n'ai vu Créancy et Bonnerat chez moi. Bonnerat : Si, monsieur Vassel, même que vous déjeuniez avec votre mère et votre sœur, et que votre sœur mangeait à droite en entrant chez vous.

Les deux autres inculpés interpellés, Barouin et Gerbier, l'un dit qu'il est resté dans l'escalier, l'autre qu'on lui a répondu que M. Miot n'y était pas.

MM. Faveroles et Guyot, qui l'établiront; le jour où l'on dit que j'étais à la réunion, c'est-à-dire le 9 février, j'étais à Courbevois.

CHRONIQUE

PARIS, 8 JUILLET.

Le Tribunal de commerce de Paris, dans son audience du 7 juillet, a ordonné la lecture publique et la transcription sur son registre d'une dépêche de M. le sénateur préfet de la Seine, portant que le consulat général d'Espagne, à Paris, se trouvant vacant par suite du décès de M. Hormache, M. le chevalier de Cassani, demeurant avenue d'Antin, 31 (Champs-Elysées), nommé vice-consul, sera chargé provisoirement de la gestion de ce poste, en attendant la nomination d'un nouveau titulaire.

INTERROGATOIRE DE GASTINEL.

M. le président : Vous avez connu intimement Miot ? Gastinel : J'allais le voir toutes les fois que j'avais besoin de médicaments.

INTERROGATOIRE DE MIOT.

M. le président : Prévenu Miot, levez-vous. Vous connaissez les faits généraux; vous savez que le délit poursuivi par le ministère public embrasse deux époques.

INTERROGATOIRE DU PRÉVENU ALLEY.

M. le président : Prévenu Alley, avez-vous assisté à la réunion du 9 février ? Alley, oui, monsieur, j'y étais.

INTERROGATOIRE DE L'INCUPLÉ BALDUC.

Ce prévenu a opposé les dénégations les plus constantes et les plus énergiques aux faits qui lui sont reprochés.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST. — TRAIN DE PLAISIR DE Paris au Havre : 3^e cl., 9 fr.; 2^e cl., 12 fr. aller et retour. — Départ de Paris (gare St-Lazare), samedi 12 juillet, à 10 h. 15 du soir; départ du Havre, dimanche 13 juillet, à 9 h. du soir.

Bourse de Paris du 8 Juillet 1862. Au comptant, D^r c. 68 15; — Baisse e 05 c. Fin courant, — 68 30. — hausse e 10 c.

Table with 4 columns: Cours, Plus haut, Plus bas, Dern. cours. Rows include 3 0/0 comptant, 4 1/2 0/0 comptant, etc.

ACTIONS. Table with 4 columns: Dern. cours, Dern. cours, Dern. cours, Dern. cours. Rows include Crédit foncier, Crédit indust. et comm., Comptoir d'escompte, etc.

